

COMMUNE DE MONNEREN



57920

CHASSE

TIRS DE NUIT

Des tirs de nuit sur sangliers auront lieu sur le lot de chasse N°2 de la Commune, jusqu'au
1er février 2025.

Monneren, le 2 Février 2024

Le Maire
SCHNEIDER Paul



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "PS", is written over the official seal.